

## Passage traversant CAIMAN granité

**DESCRIPTION :** Bande  
traversante extérieure en granité



*à coller*

**Bande traversante au sol en résine méthacrylate teintée dans la masse.  
Pour usage extérieur. Fixation à coller.**

Suite aux résultats de l'expérimentation sur le "Tapis traversante" de juillet 2018 à Paris, le produit **PASSAGE Traversant Caïman** est destiné à créer une zone tactile traversante sur les passages piétons afin de guider les personnes aveugles et malvoyantes, sans perturber la signalisation horizontale et les autres usagers de la voirie.

Rappel du contexte réglementaire :

- Article 45 de la loi du 11 février 2005, modifié par la loi du 5 août 2015: " la chaîne du déplacement, qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité, est organisée pour permettre son accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite"
- Décret 2006-1658 du 21 décembre 2006: "les passages pour piétons sont clairement identifiés par rapport au reste de la voirie au moyen d'un contraste visuel et d'un repérage, tactile ou autre. Ils sont repérables par les personnes handicapées, notamment les personnes aveugles ou malvoyantes qu'elles soient ou non assistées par un animal."
- L'arrêté du 15 janvier 2007: "Un dispositif tactile appliqué sur la chaussée ou le marquage, ou tout autre dispositif assurant la même efficacité, permet de se situer sur les passages pour piétons ou d'en détecter les limites"

### Points forts :

**Grande blancheur (min 268 mcd/Lux/m<sup>2</sup>)**  
**Faible encrassement**  
**Grande résistance au trafic**  
**Excellente tenue aux UV et aux intempéries**  
**Forte antiglissance : 76 unités SRT**  
**Teintée dans la masse : stabilité des coloris**

### Passage traversant CAIMAN

Edition : 11/2023\*

\* Annule et remplace toute fiche antérieure

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en œuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

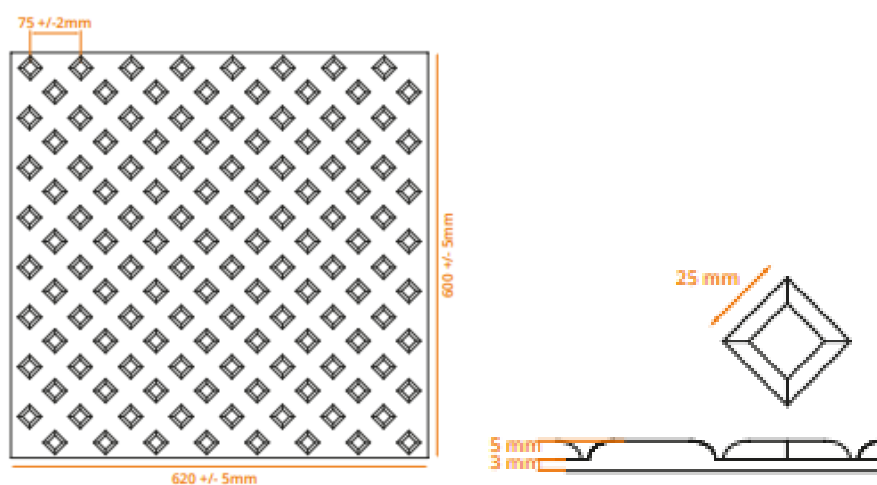
## SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

### Formats répondants au produit évalué par la ville de Paris et le CEREMA

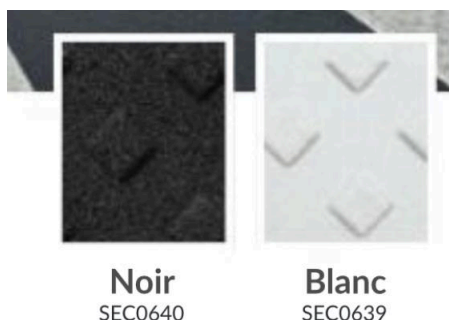
**Matière :** Résine méthacrylate teintée dans la masse

**Destination :** Extérieure

**Dimensions proposées :**  
62 x 60 cm



### Teintes standards :



### Passage traversant CAIMAN

Edition : 11/2023\*

#### \* Annule et remplace toute fiche antérieure

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en œuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Méthode de fixation :

*à coller*

## TESTS DE PERFORMANCES\* :

Pliure / Souplesse NFT 30-078 : Aucune détérioration du produit quelle que soit la température de la bande 23°C ou 6°C

Emboutissage NFT 30-019 : Pas d'altération du produit jusqu'aux capacités maximales de l'appareil de mesure > 12 mm

Intempéries EN ISO 11507 : Excellente tenue aux UV et aux intempéries 250 heures de cycle en UVB + eau

Dureté NF EN ISO 868 : Résultat 36 (mesure moyenne à 23°C)

Stabilité NF P98-351 : 0% d'écart valeur de la mesure 50°C 65% humidité\*

\*Tests de performance adaptés aux normes NFT 30-039 - NFT 30-078 - NFT 30-019 - EN ISO 11507 - NF EN ISO 868 - NF P 98-351

## MISE EN OEUVRE



### Préparation du support :

**Support propre, sec et exempt de matière non adhérente.**

Ce système est préconisé en extérieur sur des supports de type :

**support propre, sec et exempt de matière non adhérente.**

La surface à traiter doit être sèche, propre, exempte de graisse, d'huile et de gravier meuble et autres contaminations. Les anciennes marques à recouvrir doivent être vérifiées au niveau de leur adhérence sur le support et de leur compatibilité avec l'enduit à appliquer. En cas de doute, des applications de test d'adhérence seront nécessaires. Idéalement, les anciens marquages devraient être enlevés avec des procédures mécaniques appropriées (grenailage, rabotage, etc...).

### Sur revêtement hydrocarboné :

## Passage traversant CAIMAN

Edition : 11/2023\*

### \* Annule et remplace toute fiche antérieure

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en œuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

L'enrobé doit être de type 0/10 avec un taux maximum de liant de 5%, une épaisseur comprise entre 4 et 6 cm.

L'enrobé aura été compacté dans les règles de l'art avec entre autres le respect des plages de températures et l'utilisation de matériel de compactage adéquat.

La PMT (Profondeur Moyenne de Texture) de l'enrobé doit être comprise entre 0,98 et 1,2mm.

L'enrobé ne doit pas être de type EBT (Enrobé à Basse Température).

Sur un revêtement neuf, l'**application doit se faire au minimum 1 mois après sa réalisation**, jusqu'à évacuation complète des huiles de ressuage car elles sont nuisibles à une bonne adhérence et à la couleur du marquage.

Sur un revêtement ancien, il faut s'assurer que le liant bitumineux est toujours présent. Si non appliquer avant une couche de primaire VIAPRIM avant d'appliquer la COLLE MTA OU de l'HERACLES.

**Sur revêtement béton :** Les composants du support béton qui empêchent une bonne adhérence, notamment sur les bétons neufs, peuvent être les fines couches de mortier, les coulis de béton, les post-traitements du béton, les paraffines, les imprégnations à base de silicate, etc...

Faire un grenailage pour rendre la surface en béton plus adhérente. Après nettoyage, appliquer une couche de VIAPRIM au rouleau à raison de 400 à 500 g/m<sup>2</sup>

Sur une chape neuve laisser au minimum 3 semaines de séchage. Ensuite faire un grenailage. Puis, après nettoyage, appliquer une couche de VIAPRIM au rouleau à raison de 400 à 500g/m<sup>2</sup>.

**Sur un produit de marquage routier:** le support doit être propre, sec et exempt de matière non adhérente (poussières, gravillons, graisses, huile etc.). Les produits doivent être secs depuis au moins 1h .

- **sur une peinture routière :** application en direct
- **sur une résine à froid méthacrylate:** application en direct
- **sur un préformé thermoplastique ou enduit à chaud :** retrait total du produit par rabotage avant application.

## Passage traversant CAIMAN

Edition : 11/2023\*

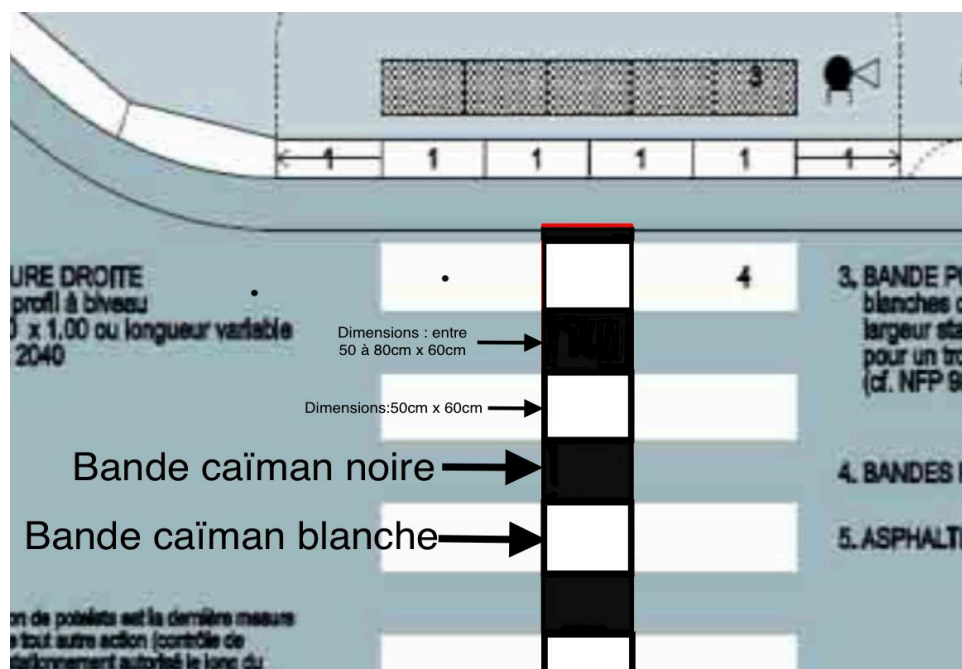
### \* Annule et remplace toute fiche antérieure

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en œuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Si les conditions ci-dessus concernant le support ne sont pas remplies et pour d'autres types de support, veuillez contacter notre service technique.

### LES ÉTAPES D'APPLICATION :

1/ Implanter et délimiter la zone d'application sur votre support à l'aide de bande cache. Découper les bandes aux dimensions désirées. Pour éviter de perturber le marquage existant et pour la continuité du cheminement, il est impératif de poser des bandes blanches sur le marquage blanc et des bandes noires sur la partie sans marquage sans interruption. (voir schéma)



2/ Mélanger avec un malaxeur électrique les deux composants de la COLLE MTA ou de l'HÉRACLES. Faire dépasser le mélange d'environ 5 mm sur votre cache.

3/ Appliquer le mélange à la spatule crantée (denture de 2.5 mm de haut).

## Passage traversant CAIMAN

Edition : 11/2023\*

### \* Annule et remplace toute fiche antérieure

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en œuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Pour les supports plus ouverts :  
Il est conseillé d'utiliser une spatule (denture de 5 mm de haut) à raison de 2 à 3 kg pour la bande 62x60 en fonction du support.

4 / Disposer immédiatement la bande podotactile sur la colle.  
Effectuer une légère pression de manière à éviter les occlusions d'air et à faire remonter la colle sur les bords et les angles.

5/ Retirer la bande cache et attendre le durcissement complet avant une remise en circulation.

## CONDITIONNEMENT

---

### Emballages :

62 x 60 cm - 5 unités par carton

Livraison sur palette filmée :

25 cartons pour le format 62x60

## STOCKAGE ET CONDITIONS D'APPLICATION

---

Ce produit peut être conservé 1 an dans son emballage d'origine, non ouvert, à l'abri de l'humidité et du gel (température entre + 5°C et +30°C). Ne pas manipuler en-dessous de 5°C.

## Passage traversant CAIMAN

Edition : 11/2023\*

### \* Annule et remplace toute fiche antérieure

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en œuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.